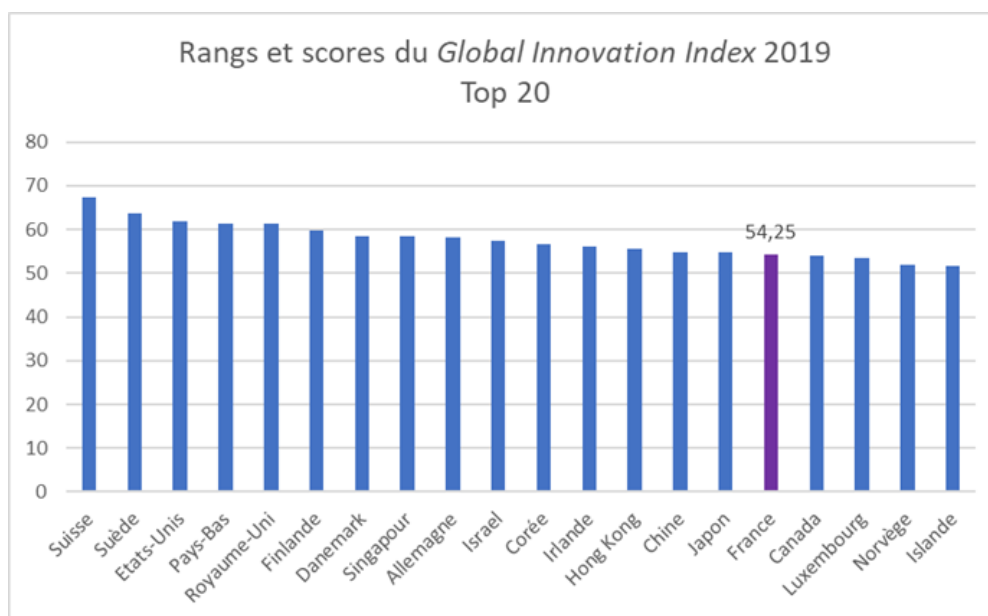


Publiée conjointement par l'OMPI, l'université Cornell et l'Insead, la 12<sup>e</sup> édition de l'indice mondial de l'innovation (Global Innovation Index, ou GII) évalue les capacités et les performances de 129 pays en matière d'innovation, moteur de la croissance et de la prospérité économique. L'édition 2019 est consacrée à l'innovation dans le secteur médical.

## ELEMENTS CLES

- La France garde son rang cette année : elle est 16<sup>e</sup>. Elle se positionne dans le top 20 dans l'ensemble des piliers de l'indice.
  - Le top 3 du classement 2019 est constitué de la Suisse, de la Suède et des Etats-Unis.
  - La France est 11<sup>e</sup> dans le pilier « infrastructures » : elle se distingue particulièrement en matière de performances environnementales, pour lesquelles elle est 2<sup>e</sup>.
  - Notre pays est également 11<sup>e</sup> dans le pilier « capital humain et recherche », grâce à l'intensité des dépenses en R&D des trois principaux groupes internationaux français (7<sup>e</sup>), un bon classement de ses universités au niveau mondial (10<sup>e</sup>) et un niveau de dépenses en R&D élevé (12<sup>e</sup>).
  - La France est classée 12<sup>e</sup> dans le pilier perfectionnement du marché, où elle a gagné 13 places en quatre ans. Elle est 6<sup>e</sup> pour le sous-pilier commerce, compétition et marché, grâce à la taille de son marché domestique et l'intensité de la concurrence sur le marché local.
  - La France ressort comme un des pays les plus créatifs : elle se positionne au 10<sup>e</sup> rang pour les actifs intangibles.
  - Au classement mondial des clusters, Paris est 9<sup>e</sup>, Lyon 74<sup>e</sup> et Grenoble 85<sup>e</sup>.
- 
- **La France est classée 16<sup>e</sup>** en 2019, comme en 2018. Elle est au 8<sup>e</sup> rang des pays de l'UE, et se positionne dans le top 20 dans l'ensemble des piliers. La France est classée 14<sup>e</sup> dans le sous-indice des outputs et 16<sup>e</sup> dans celui des inputs.
  - **La Suisse, en 1<sup>re</sup> place pour la neuvième année consécutive**, la Suède (+1) et les Etats-Unis (+3) forment le trio de tête. Les Pays-Bas (-2) et le Royaume-Uni (-1) complètent le top 5. La Chine, qui a fait son entrée dans le top 25 en 2016, progresse rapidement et est 14<sup>e</sup> cette année.
  - **La France obtient ses meilleurs scores dans les piliers « infrastructure » et « capital humain et recherche »**, pour lesquels elle se classe 11<sup>e</sup>. Elle se distingue particulièrement en matière de performances environnementales, pour lesquelles elle est 2<sup>e</sup>. Elle est 10<sup>e</sup> pour le sous-pilier TIC : 4<sup>e</sup> pour la qualité des services administratifs disponibles en ligne, 13<sup>e</sup> pour l'e-participation (utilisation des services en ligne pour améliorer les relations entre utilisateurs et administrations), 14<sup>e</sup> pour l'utilisation des TIC (internet, internet haut débit et téléphones mobiles) et 16<sup>e</sup> pour la facilité d'accès aux TIC. En matière d'éducation et de recherche, notre pays se distingue par l'intensité des dépenses en R&D des trois principaux groupes internationaux français (7<sup>e</sup>), un bon classement de ses universités au niveau mondial (10<sup>e</sup>) et un niveau de dépenses en R&D élevé (12<sup>e</sup>).
  - **La France est classée 12<sup>e</sup> dans le pilier perfectionnement du marché**, où elle a gagné 13 places en quatre ans. Elle est 6<sup>e</sup> pour le sous-pilier commerce, compétition et marché, grâce à la taille de son marché domestique et l'intensité de la concurrence sur le marché local, et est également bien placée en ce qui concerne les opérations de capital risque (5<sup>e</sup>) et la capitalisation boursière (14<sup>e</sup>).
  - Dans le pilier des résultats liés au savoir et à la technologie, la France est 5<sup>e</sup> en termes d'articles scientifiques cités, 10<sup>e</sup> pour les exportations de haute technologie et les dépenses en logiciels informatiques. Elle est 12<sup>e</sup> pour les revenus issus de la propriété intellectuelle, et 13<sup>e</sup>, en gain de 12 places, pour la production de produits high tech. Elle a également gagné huit places dans le sous-pilier « création de connaissances ».
  - **La France ressort comme un des pays les plus créatifs** : elle se positionne au 10<sup>e</sup> rang pour les actifs intangibles.

- Le Global Innovation Index publie également depuis trois ans un classement des clusters innovants au niveau mondial, basé sur le nombre de brevets PCT (*Patent Cooperation Treaty*) déposés, afin de mieux identifier les zones géographiques, parfois éclatées entre plusieurs pays, au cœur de l'innovation. Paris arrive 9<sup>e</sup> (stable par rapport à 2018) dans ce classement dominé par Tokyo-Yokohama, Hong Kong-Shenzhen et Séoul. Lyon est 74<sup>e</sup> et Grenoble 85<sup>e</sup>.
- Les moins bons scores de la France se trouvent dans les piliers « perfectionnement des marchés » et « perfectionnement des entreprises » : l'accès au crédit serait difficile (87<sup>e</sup>), et la France serait un pays qui aurait du mal à transformer ses efforts de recherche en produits et services à haute valeur technologique : 69<sup>e</sup> pour la croissance du PIB rapporté aux embauches, 51<sup>e</sup> pour les exportations de services TIC. Plusieurs indicateurs soulignent un manque d'investissement entravant le financement de l'innovation en France : la formation de capital fixe (59<sup>e</sup>) ou encore les dépenses de R&D financées par l'étranger (51<sup>e</sup>).



#### METHODOLOGIE

L'indice de l'innovation est composé de 80 indicateurs répartis en cinq piliers d'inputs renforçant la capacité d'innovation et de deux piliers d'outputs traduisant les effets tangibles de l'innovation dans l'économie :

→ **inputs** : institutions, capital humain et recherche, infrastructures, perfectionnement des marchés, perfectionnement des entreprises ;

→ **outputs** : résultats liés au savoir et à la technologie, résultats créatifs.

Parmi les indicateurs, 57 sont des données quantitatives, 18 sont des indices composites et cinq sont issus d'enquêtes d'opinion de l'*Executive Opinion Survey* (WEF). Les indicateurs, dont certains se voient attribuer une demi-pondération, sont normalisés selon la méthode du minimum et du maximum, dans un intervalle compris entre 0 et 100, puis agrégés par pilier. Depuis 2011, l'indice est soumis à un audit statistique indépendant effectué par le Centre commun de recherche de la Commission européenne (JRC).

En 2019, de légères modifications ont été apportées à sept des 80 indicateurs.

Pour en savoir plus : <https://www.globalinnovationindex.org>

**Business France** participe au développement et à la réussite internationale des entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, en les accompagnant du début à l'aboutissement de leurs projets. [www.businessfrance.fr/](http://www.businessfrance.fr/)